



## **LE 26 MAI 2005** **Tous ensemble POUR NOS DROITS** **et CONTRE LES DISCRIMINATIONS**

**T**rois cents délégués réunis les 17 et 18 Mars 2005 se sont saisis des 1ères Assises syndicales Outre-mer de la Fonction Publique, organisées par les Fédérations CGT des PTT, de la Santé, des Services Publics et de l'UGFF en présence des CGT Guadeloupe—La Réunion—Martinique pour en faire un grand moment de démocratie : réflexion, échanges, débats, propositions et décisions.

Ces Assises correspondaient tout à fait à une attente, pour un « travail tous ensemble » dans la Fonction Publique, afin **d'être plus forts pour gagner vraiment une réforme** en rupture avec les pratiques colonialistes de la France que les ultramarins continuent de subir, ici et dans les DOM, même si elles sont déguisées...

Une volonté d'agir ENSEMBLE pour des luttes offensives tous ensemble, pour éviter le repli communautaire. **C'est un piège qui ferait le jeu des ultra-libéraux du Gouvernement et de l'Assemblée Nationale, remettant en cause le congé bonifié pour les fonctionnaires originaires et la prime de vie chère pour les fonctionnaires ultramarins.**

*Ces Assises ont permis aux délégués de témoigner et de dénoncer la montée des discriminations y compris raciales, que ce soit à l'embauche, dans l'organisation du travail ou dans la vie quotidienne avec l'objectif d'en finir et de conjuguer au présent Liberté - Égalité - Droits de l'Homme.*

*Des Assises dynamiques, vivantes, fraternelles, productives, avec un public jeune et divers d'originaires d'Outre-mer et de Métropolitains voulant une France admettant enfin que les français sont aujourd'hui multicolores et ce, comme un atout et une richesse. Des délégués qui étaient animés d'une volonté farouche de créer les conditions de l'élargissement de l'action, pour gagner leur reconnaissance de citoyens français par l'application des droits statutaires dans l'égalité de traitement entre fonctionnaires français. Ils veulent que ces droits soient étendus aux jeunes fonctionnaires en contrat précaire, mais aussi aux salariés du privé.*



A partir d'axes revendicatifs adaptés aux 3 générations de fonctionnaires originaires de l'Outre-mer, travaillant sur l'hexagone, mais aussi aux fonctionnaires ultramarins des DOM, ils proposent de :

**FAIRE DU 26 MAI 2005 UNE JOURNÉE NATIONALE UNITAIRE DE DÉBATS, D'ACTIONS LOCALES ET DE MANIFESTATIONS AUTOUR DES DATES ANNIVERSAIRES DE L'ABOLITION DE L'ESCLAVAGE.**

A PARIS, une manifestation pourrait avoir lieu à partir de 11 Heures avec rassemblement à Port Royal puis se diriger vers le Ministère de l'Outre-mer où une demande d'entrevue sera faite. Des manifestations unitaires et similaires s'organiseraient à FORT DE FRANCE, POINTE À PITRE, SAINT-DENIS de La Réunion et CAYENNE

**L**a CGT a été mise en avant comme l'outil efficace pour organiser la lutte et conquérir des droits nouveaux. Les délégués ont décidé de proposer à leurs collègues qu'ils se syndiquent à la CGT, y prennent leur place en devenant des militants actifs sur tous les enjeux

Voici la plateforme revendicative sortie des Assises. Elle n'est pas exhaustive. La CGT vous propose de la mettre en débat, de l'enrichir et de nous la retourner.



- ☞ Abandon de tous les projets de réforme réduisant les droits acquis des ultramarins.
- ☞ L'abrogation de la notion de résidence habituelle ou familiale.
- ☞ L'extension du droit spécifique aux originaires des DOM nés dans l'hexagone et aux contractuels.
- ☞ Le respect des droits, des dispositions sur le congé bonifié, son maintien et son élargissement à tous les originaires d'outre-mer, qu'ils travaillent dans une entreprise privée ou dans la Fonction Publique.
- ☞ Un congé bonifié une fois tous les deux ans et le droit de le prendre pendant les congés scolaires. Les nécessités de service ne peuvent être un critère de refus.
- ☞ Le respect de sa durée, des conditions de voyages décentes et le maintien du paiement de la prime de vie chère lors du séjour.
- ☞ Des tarifs aériens plafonnés.
- ☞ Le remboursement des frais de douane imposés aux originaires lors de la récupération des bagages en fret aérien.
- ☞ La création de lieux d'hébergement pour améliorer les conditions et la capacité d'accueil en outre-mer lors des congés bonifiés et autres séjours.
- ☞ L'accélération du rythme des mutations par le respect du tableau national ou équivalent et la création d'emplois statutaires dans les régions ultramarines.
- ☞ Le paiement de l'indemnité d'éloignement et le règlement des contentieux.
- ☞ Le maintien des droits spécifiques : prime d'installation, congé bonifié, prime de vie chère.
- ☞ La réévaluation de l'indice de référence Fonction Publique 340.
- ☞ Des mesures permettant aux ultramarins d'accéder aux responsabilités, de participer au développement économique et social dans l'intérêt de la population.
- ☞ La création d'un prêt à taux 0% pour construire au pays et favoriser les retours à la retraite et pour travailler.
- ☞ La mise en place d'un observatoire pour lutter contre les discriminations et le racisme que subissent les originaires des DOM.
- ☞ Le respect de la dignité humaine dans les services.
- ☞ L'amélioration des conditions de travail dans les trois versants de la Fonction Publique.
- ☞ La suppression des épreuves de concours à minuit dans les DOM pour permettre l'égalité des chances entre l'hexagone et l'outre-mer.
- ☞ L'attribution d'un férié dans le cadre de la journée de commémoration du souvenir de l'abolition de l'esclavage et de la traite négrière, crime contre l'humanité.

***Les attaques contre les droits acquis ne pourront être freinées que par l'action convergente des ultramarins et de leurs collègues.***

***Exprimons avec vigueur et détermination le mécontentement des originaires de l'outremer contre le projet de réforme des droits acquis !***

***ALORS TOUS ENSEMBLE, SERVICES PUBLICS - UGFF - PTT - SANTE, FAISONS DU 26 MAI 2005 DES MANIFESTATIONS D'AMPLEUR INEGALEE.***

***TOUS ENSEMBLE, EXIGEONS LA PRISE EN COMPTE DE NOS REVENDICATIONS.***

***BAY LA VWA, FAIS TOI ENTENDRE !***

**POUR MES REVENDICATIONS, POUR MES DROITS, JE ME SYNDIQUE**

NOM : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal : / / / / Ville : .....

Age : ..... Profession : .....

Nom et adresse de l'établissement : .....

Bulletin à nous renvoyer à :  FD Santé, Case 538  UGFF, Case 542  PTT, Case 545  Services Publics, Case 547

263 rue de Paris, 93515 Montreuil Cedex